



**SIRTOM
DU LAONNOIS**

L'écho tri



www.sirtom-du-laonnois.com
tritou@sirtom-du-laonnois.com

EDITO



L'optimisation de la gestion des déchets est une des préoccupations majeures des élus du SIRTOM. C'est la raison pour laquelle est mise en place à compter du 3 janvier 2011, la réorganisation des plans et jours de collecte.

Je vous invite donc à prendre connaissance du courrier et calendrier glissés à l'intérieur de cet écho tri.

Le SIRTOM met également en place son programme local de prévention des déchets en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

Une gestion durable des déchets repose sur une complémentarité des solutions, adaptée au territoire. La prévention ne remet pas en cause la collecte sélective. Au contraire, ces solutions sont complémentaires. Trier c'est bien ; jeter moins c'est encore mieux.

Il est constaté que le SIRTOM a de bons résultats en termes de tri avec 53 % de valorisation. La majorité des habitants semble avoir intégré les consignes de tri, notamment grâce aux nombreuses actions de sensibilisation et de communication menées.

D'où la volonté de passer au stade supérieur par le biais de la prévention visant la réduction des déchets à la source.

Par conséquent, le SIRTOM a innové cette année avec la réalisation d'une série vidéo sur le principe de "Un gars, une fille" s'intitulant "Séb et Stéph".

Quatre épisodes sont consacrés respectivement au tri dans la cuisine, aux produits sur-emballés en supermarché, au pique-nique dans la nature et au compost.

N'hésitez pas, venez les retrouver sur notre site internet :

www.sirtom-du-laonnois.com

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et bon tri !

Marc BUVRY
Président du S.I.R.T.O.M
Maire de Festieux

SOMMAIRE

Page 1 Série de Séb et Stéph

Pages 2 et 3 Le programme local de prévention et la collecte des vendredis 24 et 31 décembre 2010

Pages 3 et 4 Les astuces et infos de tritou.



SÉB ET STEPH !

Le SIRTOM a fait réaliser un sondage téléphonique par l'IFOP en 2007 dans le cadre de son étude d'optimisation.

Il en est ressorti que des actions de communication devaient être menées en direction des 18-35 ans. La stratégie du support vidéo et du multimédia est donc apparue la plus appropriée.

Le SIRTOM établit et met en œuvre un plan de communication annuel aux objectifs très précis.

Il a donc choisi cette année de réaliser, afin de toucher les jeunes et les moins jeunes, une série décalée et humoristique, sans augmentation de l'enveloppe budgétaire annuelle attribuée à la communication.

Le tournage



Le compost



Le pique-nique

Retrouvez la série sur

www.sirtom-du-laonnois.com

www.facebook.com Seb et Stéph, la série du SIRTOM DU LAONNOIS



Et si on se disait tout...!

N'hésitez pas à nous envoyer par mail à l'adresse ci-dessus, vos questions ou suggestions concernant la collecte des déchets ménagers, le recyclage, les visites de site, les déchetteries... Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Pour tous renseignements sur la collecte sélective, la maintenance des bacs, les déchetteries ou la collecte des encombrants faites le :

N°Azur 0 810 809 145

PRIX APPEL LOCAL

Nous vous rappelons que la collecte des encombrants s'effectue uniquement sur réservation auprès du SIRTOM, ce service étant limité aux personnes à mobilité réduite.

S.I.R.T.O.M du Laonnois - Faubourg de Leully - 02000 LAON - Tél. 03 23 26 80 00 - Fax. 03 23 26 80 01



Le programme local de prévention des déchets du SIRTOM

La prévention de la production des déchets est définie comme l'ensemble des mesures et des actions en amont de la production des déchets visant à réduire les quantités de déchets produits (prévention quantitative), leur nocivité et / ou améliorer leur caractère valorisable (c'est la prévention qualitative).

La prévention ne remet pas en cause la collecte sélective. Au contraire, ces solutions sont complémentaires. Trier, c'est bien ; jeter moins, c'est encore mieux.

La politique de réduction des déchets, priorité qui prévaut sur tous les modes, sera renforcée de l'éco-conception du produit à sa fabrication, sa distribution et sa consommation jusqu'à sa fin de vie. (Article 46 de la loi AO 2009-967 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, issu de la directive européenne été 2009).

Le programme local de prévention est soutenu et financé par l'ADEME.

Notre objectif est une réduction de 7 % en 5 ans de nos Ordures Ménagères Assimilées* (OMA).

La prévention nous conduit à adopter un regard nouveau sur ce que nous achetons.

Le développement du tri crée les conditions favorables à la prise de conscience : nos achats d'aujourd'hui sont nos déchets de demain.

Qu'est ce qu'entraîne la prévention ?

Des gains écologiques : réduction des impacts, préservation des ressources, limitation des déchets...

Des gains économiques : maîtrise des coûts de gestion des déchets, développement des emplois de proximité (recyclerie, associations caritatives,...)

Des gains sociaux : élévation de l'éducation environnementale, développement des liens sociaux (agir ensemble et concrètement pour un projet d'intérêt collectif).

Le programme local de prévention des déchets selon le dispositif ADEME contient :

5 actions au minimum dont au moins une action relevant de chacune des 5 thématiques suivantes :

- Sensibilisation à l'éco-consommation,
- Actions éco-exemplaires dans le domaine des déchets,
- Actions emblématiques nationales : stop pub, sac de caisse, compostages domestiques,
- Autres actions d'évitement de la production de déchets (recyclerie),
- Actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou de prévention qualitative.

Le SIRTOM mène déjà des actions de prévention avec la dotation de composteurs sur la Communauté de Communes de la Champagne Picarde.

Des actions de sensibilisation ont également été réalisées sur l'ensemble du territoire du SIRTOM, notamment lors de manifestations, comme les Semaines du Développement Durable ou le printemps des déchetteries, le conventionnement avec les Restos du Cœur et Emmaüs.

La volonté du SIRTOM est désormais de renforcer ses actions dans le cadre de son programme local de prévention des déchets.



*Qu'est ce que les OMA ?

Les OMA sont des Ordures Ménagères Assimilées qui comprennent les déchets de la collecte sélective en porte à porte ou en apport volontaire (verre, emballages, journaux, revues, magazines), les OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) et les bio déchets.



La collecte des vendredis 24 et 31 décembre 2010

En raison des fêtes de fin d'année, la collecte des déchets ménagers s'effectuera les vendredis 24 et 31 décembre 2010 à partir de 13 h 30 au lieu de 14 h ou 19 h Pour les secteurs suivants :

Communauté de Communes du Laonnois : à Laon

Vendredi 24 décembre 2010 :

- Ardon, Cité de la boucle et Cité du nord
- Champagne individuel
- La ZAC Ile de France
- Le Collectif du plateau
- La Cité Médiévale.

Vendredi 31 décembre 2010 :

- La Cité du Nord
- Champagne individuel
- Le plateau
- La Cité Médiévale.

Communauté de Communes des Vallons d'Anizy :

Vendredis 24 et 31 décembre 2010 :

- Faucoucourt, Prémontré, Suzy à partir de 13 h 30.

En ce qui concerne les communes de la Champagne-Picarde, les tournées commenceront à 12 h.



Trier, c'est naturel



Entretien avec Gilles CLAISSE, encadrant technique des Ateliers d'Insertion des Restaurants du Cœur



: Qu'est ce que les Ateliers d'insertion des Restaurants du Cœur ?

G.Claisse : Les Ateliers d'insertion ont un but bien précis, réduire les déchets produits, en les réutilisant et en les recyclant, mais également en aidant les bénéficiaires du RSA par le réemploi. Nous comptons actuellement 14 personnes parmi nos effectifs.



: Comment voyez-vous votre partenariat avec le SIRTOM ?

G.Claisse : Le partenariat avec le SIRTOM permet de réduire le tonnage d'encombrants enfoui, il permet également de faire fonctionner la recyclerie et de créer de l'emploi de proximité.



: Que faites-vous de ces objets ?

G.Claisse : Ces objets sont recyclés par notre personnel pour leur donner une seconde vie. Ils sont ensuite mis en vente à l'entrepôt qui se situe route de Chambry à Aulnois le deuxième vendredi de chaque mois de 9h à 13h ainsi que le deuxième samedi de 9 h à 12 h. La vente des objets servira à acheter du matériel pour la rénovation des objets récupérés.



: Les habitants peuvent-ils vous contacter pour l'enlèvement de leurs objets ?

G.Claisse : Oui, ils peuvent nous appeler au 03 23 20 54 99 seulement si l'objet est réparable en vue d'une vente. Ils peuvent également venir les déposer à l'entrepôt d'Aulnois du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.



UN STOP PUB POUR LA PRÉVENTION !



Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le SIRTOM met à votre disposition un autocollant STOP PUB !

Pour l'obtenir, il vous suffit de nous contacter, de venir le chercher au SIRTOM, sur le stand itinérant lors des diverses manifestations auxquelles nous participons. Si vous le souhaitez le SIRTOM peut également vous l'envoyer sur simple demande de votre part.

Les astuces et infos de tritou

QUE FAIRE DE VOS CENDRES DE CHEMINÉE ?

Il est fortement déconseillé de mettre trop de cendres dans votre bac marron. Quand elles sont déposées dans celui-ci en grosse quantité, les cendres s'envolent lors du vidage !

Les cendres sont un engrais de bonne qualité à condition d'en connaître la composition.

Il faut savoir que les cendres de bois sont riches en calcium, en phosphore et contiennent également du magnésium et de la potasse qui favorise le développement des fleurs et des fruits.

Pour l'épandre, jetez quelques poignées de cendre et mettez un léger coup de griffe.

Vous pouvez en mettre au pied des rosiers, sur les plates-bandes des bulbes, d'arbres fruitiers ou de vivaces.

A éviter : les camélias, azalées et plantes de terre de bruyère.

Stockez vos cendres dans un récipient quelques semaines pour qu'elles soient bien sèches. Trop récentes, elles peuvent faire l'effet inverse en brûlant vos plantes.

Les cendres peuvent également servir pour éloigner les limaces et les escargots car ceux-ci n'apprécient pas de ramper sur des surfaces rugueuses.





IL EST CONSEILLÉ DE SORTIR VOTRE BAC PAPIER ...

... tous les 15 jours même si votre bac n'est pas rempli. Plein, il est difficilement manipulable par les rippeurs.

PRÉSENTATION DES BACS !

Pour faciliter le travail de nos agents il est préférable de présenter vos bacs poignée côté chaussée.

LES SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES...



... ne doivent pas excéder 10 kg.

Il est donc préférable de remplir plusieurs petits sacs plutôt qu'un seul.



Merci de votre compréhension !

LE SERVICE MAINTENANCE DES BACS EST À VOTRE DISPOSITION.

Le SIRTOM a depuis longtemps un service de pré-collecte et maintenance des bacs. Ne l'oubliez pas !

Il vous suffit de contacter le service Relations Conseils Usagers qui prendra en compte votre demande.

Si vous ne pouvez vous déplacer, un rendez-vous sera fixé pour procéder à la livraison.



Dans quels cas pouvez-vous nous appeler ?

Bac cassé ou détérioré ?

Le service se déplace à votre domicile pour effectuer la réparation (couvercle, roulettes...)

Nouvelle habitation ?

Nous vous rappelons que les bacs sont mis à disposition de l'habitation. En cas de déménagement, il vous suffit de nous contacter pour procéder à la nouvelle dotation de votre foyer.



Capacité du bac insuffisante ?

Il existe plusieurs tailles de bacs pour vos emballages. Si la contenance de votre bac ne suffit pas, sachez que vous pouvez obtenir un volume adapté à vos besoins.

LES DÉCHETTERIES

AULNOIS-SOUS-LAON

60 route de Chambry
Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9 h à 13 h et de 14 h à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h

BOURG-ET-COMIN

rue de Vailly
Mercredi : 14 h à 18 h
Samedi : 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h

CRÉPY

rue de Besny
Mercredi et samedi :
9 h à 13 h et de 14 h à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h

FESTIEUX

route de Coucy
Mardi, jeudi et samedi :
9 h à 13 h et de 14 h à 18 h
Mercredi : 14 h à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h

GUIGNICOURT

route de Juvincourt
Mardi, mercredi, vendredi, samedi :
9 h à 13 h et de 14 h à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h

LAON

faubourg de Leully
Du lundi au samedi : 9 h à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h

LIESSE

route de Chivres
Mardi, jeudi, samedi :
9 h à 12 h et de 13 h à 18 h
Mercredi : 14 h à 17 h

LIZY

route de Laon
Lundi : 14 h à 18 h
Mercredi, vendredi, samedi :
9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h

MAUREGNY

route de Montaigu
Lundi : 14 h à 18 h
Mercredi : 9 h à 12 h
Vendredi :
9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Dimanche : 9 h à 12 h

PONTAVERT

route de la Ville aux Bois les
Pontavert
Mardi, jeudi : 14 h à 18 h
Samedi :
9 h à 13 h et de 14 h à 18 h

SISSONNE

route de Boncourt
Lundi, mercredi, vendredi, samedi :
9 h à 12 h et de 13 h à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h

Comité de rédaction :

Directeur de publication :
Marc BUVRY

Rédacteur en chef :
Eric DELHAYE

Rédacteurs : Fabienne WAST
Sabrina CARLIER

Conception et réalisation :
Sabrina CARLIER

Tirage : 34 500 exemplaires

Imprimerie : De Ré-Lebeau



Notre rapport d'activité 2009
est consultable sur
www.sirtom-du-laonnois.com

